

# MISSION DE PRÉFIGURATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE PORTAGE SUR LA COPROPRIÉTÉ DE GRIGNY 2

Grigny (91)

Dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE) et avec des aides financières de l'ANAH et de l'ANRU, l'AFTRP intervient depuis 2005 sur la tranche 26 de la copropriété de Grigny 2 afin de contribuer au redressement du syndicat secondaire en garantissant le paiement des charges à hauteur de 25 % et de freiner la paupérisation croissante en maîtrisant le peuplement.



## CHIFFRES-CLÉS ET PROGRAMMATION

- ▶ **2005** : démarrage de la mission d'acquisition et de restructuration
- ▶ **2012** : démarrage du portage
- **Portage de 63 logements**
- **26 locataires en 2014**
- **Conventionnement PLS**

## LES POINTS FORTS

La copropriété de Grigny 2 regroupe près de 5 000 logements, 4 000 parkings souterrains et aériens, des espaces extérieurs et des équipements, le tout sur environ 60 hectares. Cet ensemble, placé sous administration judiciaire, est réparti en 27 syndicats secondaires d'habitation.

Le square Surcouf est particulièrement concerné par un processus de déqualification et de paupérisation des ménages. L'AFTRP a été chargée de mener une intervention visant à acquérir une centaine de petits logements, à les regrouper, à les rénover après relogement des occupants puis à les remettre en vente sur le marché en vue d'attirer de nouveaux copropriétaires-occupants solvables et rééquilibrer ainsi la tranche 26, particulièrement sinistrée, en inversant la dérive sociale.

Les acquisitions ont pu être menées à bien par exercice du droit de préemption ou à l'amiable. Les travaux de restructuration ont conduit à la production de 63 logements d'un état proche du neuf. Toutefois, les efforts faits pour trouver des acquéreurs correspondants n'ont pas permis de les remettre sur le marché et l'AFTRP, en accord avec l'Etat, l'ANRU, la CALE et la Ville de Grigny, a pris la décision en 2012 de mettre en location les 63 logements produits avec un conventionnement PLS. 26 locataires occupent actuellement ces logements.

## LES DESSERTES

La copropriété de Grigny 2 est desservie par la ligne D du RER, l'autoroute A6 et la RN7.